

PROJET LES SALINS

Commune d'Hyères (83 400)



Etude environnementale

Compte-rendu des visites de terrain

Mars à Mai 2017

EURL ECOTONIA - Capital social de 7 622,45 € -

Siège Social : 140, rue Cornaline - ZA les Jalassières - 13 510 EGUILLES

Contact : 06 61 71 58 88 & 04 42 93 03 91 - Email : ecotonia@orange.fr - www.ecotonia.fr

RCS MARSEILLE B 433 405 248 - Siret 433 405 248 00025 - Code APE 804D - TVA intracommunautaire. FR 144 33 40 52 48

1. Contexte de la visite

Plusieurs visites de terrain ont été effectuées sur le secteur des Salins d'Hyères.

→ **L'objectif était d'observer la présence d'espèces à enjeux**

G. FILIPPI s'y est rendu avec M. PONCET, Botaniste, S.SCHNEIDER, Herpétologue et B.VOLLOT, Ornithologue.

Date	Intervenants	Horaires	Climat
30/03/2017	G. FILIPPI, Entomologiste et Fauniste S. SCHNEIDER, Herpétologue	13h - 18h	17°C à 20°C Nuageux
1/04/2017	M. PONCET, Botaniste	13h – 17h	20°C Ensoleillé
4/05/2017	B. VOLLOT, Ornithologue	9h – 16h	22°C Ensoleillé

2. Relevés floristiques

Lors de la visite de terrain, de nombreuses espèces du genre *Ophrys* ont été contactées sur l'aire d'étude dont l'**Ophrys** (*Ophrys exaltata* Ten.).

Conclusion :

Aucune des espèces contactées sur l'aire d'étude ne présente d'enjeu de conservation.

A ce stade, les **enjeux de conservation sont évalués comme négligeables** au niveau des espèces floristiques considérées.

3. Relevés faunistiques

3.1. Reptiles

Une espèce de reptile a été contactée sur l'aire d'étude : le **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*).

Le tableau suivant présente le statut de protection de cette espèce :

Tableau Reptiles



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Famille	Protections (BE, PN, PR)	Dir.HFF	LR France	LR Rég.	Statut ZNIEFF
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Lacertidae	BE II - PN 2	Ann IV	LC	LC	-

Tableau 1 : Tableau présentant le statut des espèces de reptiles contactées sur l'aire d'étude

Sources :

- Protection** : Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection – République Française – 18.12.2007 – Document officiel
- Dir HFF** : Directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage - Commission Européenne - 01.01.2007 - Document officiel
- Listes Rouges** : Tableau_Liste_Rouge_Nationale_Reptiles_de_France_metropolitaine_2015 - UICN France – 2015 – Document officiel
Liste_Rouge_Régionale_PACA_Reptiles_Amphibiens_2016 – CEN PACA – 2016 – Document officiel – Tableau
- ZNIEFF** : ZNIEFF_Faune_PACA_2016 – Source absente - 2016 – Tableau

Légende :

Légende	
Liste Rouge UICN (France / Europe/ Monde) Codes statuts :	
CR : en danger critique	LC : Préoccupation Mineure
EN : en danger	DD : Données insuffisantes pour évaluation
VU : Vulnérable	NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation)
NT : Quasi-menacée	NE : Non évaluée
Directive Habitats :	
DH 92/43/CEE Anx IV, DH 92/43/CEE Anx V : Directive Habitat 92/43/99 CEE Annexe IV, V ...	
Autres Protections :	
Be Anx II - Be Anx III : Convention de Berne Annexe II, III	
PN Art.2 : Protection de portée Nationale Article 2	

Le **Lézard des murailles** est protégé au niveau européen (Directive européenne Habitats Faune Flore et Convention de Berne) ainsi qu'au niveau national (Article 2). L'espèce présente également le statut « Préoccupation mineure » sur les Listes Rouges en France métropolitaine et en région PACA.

Le **Lézard des murailles** présente un **faible enjeu** de conservation de part son abondance sur le territoire.

Conclusion :

Les **enjeux de conservation sont évalués comme faibles** au niveau des espèces de reptiles considérées.

3.2. Amphibiens

Aucune espèce d'amphibien n'a été contactée sur l'aire d'étude lors des inventaires réalisés en 2017.

3.3. Insectes

Six espèces de papillons ont été contactées sur l'aire d'étude à ce stade des inventaires, les températures n'étant pas clémentes : la **Piéride de la rave** (*Pieris rapae*), le **Tircis** (*Pararge aegeria*), la **Mégère** (*Lasiommata megera*), la **Piéride du Chou** (*Pieris brassicae*), le **Vulcain** (*Vanessa atalanta*) et le **Moro-Sphinx** (*Macroglossum stellatarum*).

Aucune de ces espèces ne présentent d'enjeu de conservation.

Conclusion :

Les **enjeux de conservation sont évalués comme négligeables** au niveau des espèces d'insectes considérées.

3.4. Oiseaux

De nombreuses espèces d'oiseaux ont été contactées sur l'aire d'étude lors des inventaires de terrain 2017.

Quelques espèces présentent un **enjeu** de conservation **modéré** dont le **Serin cini** (*Serinus serinus*). En effet, cette espèce est protégée au niveau européen (Convention de Berne) et au niveau national (Article 3). De plus, le **Serin cini** dispose du statut d'espèce « vulnérable » (VU) des oiseaux nicheurs en France métropolitaine.

Les autres espèces présentent un **enjeu** de conservation **faible**.

Conclusion :

Les **enjeux de conservation sont évalués comme faibles à modérés** au niveau des espèces d'oiseaux considérées.

Conclusion provisoire générale

Au stade des inventaires effectués les enjeux généraux restent faibles. Les prochains passages en mai et en juin, notamment pour les chiroptères viendront compléter les données recueillies. Aucun arbre cavernicole ou favorisant les gîtes à chiroptères n'a été recensé sur l'aire d'étude. Les enjeux sont provisoirement faibles.

